

sont ressentis d'une maniere affreuse. Les effroyables ravages arrivés par les digues percées dans presque toute la Hollande, ne sont pas non plus à exprimer, & un Journal entier tel que le nôtre, ne suffiroit pas, si nous entreprenions seulement de faire le triste récit des calamités causées par cette espece de nouveau déluge, dont on pourroit appréhender des suites encore plus funestes, si l'on n'avoit à esperer de la Divine Bonté que se laissant fléchir aux prieres des Fidèles, elle détournera de nous les maux dont son juste courroux nous menace.

XII. *Vienne.* Après l'association que la Reine d'Hongrie & de Boheme a faite du Grand Duc de Toscane son Epoux à la Régence & au Gouvernement des vastes Etats qu'elle possède par la mort du feu Empereur, Elle a crû devoir le revêtir encore du droit de suffrage à la Diette d'Election d'un nouvel Empereur, dont S. M. jouit en qualité de Reine de Boheme. L'Acte passé à cet effet est conçu dans le même goût que celui de l'Association : Il porte en substance ce qui suit.

Lettre Circulaire de la Reine pour son droit de suffrage à la

» **M**ARIE-THERESE, Reine d'Hongrie &
 » de Boheme &c. La Dignité d'Electeur
 » du St. Empire Romain étant attachée à nô-
 » tre Royaume de Boheme, selon la Bulle
 » d'Or, & les Princesses du Sang Royal de-
 » vans succéder à la Couronne au défaut des
 » descendans mâles, & jouir, sans aucune
 » exception ni restriction, de toutes les préro-
 » gatives qui lui sont attachées, suivant les
 » Coutumes, Libertés & Privileges du Royau-
 » me, lesquels sont confirmés par la même
 » Bulle